VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660 —Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier. JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899 de l'Hon. Juge Fred D King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant quarante pieds de face sur la première, sur une profondeur [illegible] face de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par acte des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D Charbonnet, notaire [illegible] de cette ville, le 4ème jour d'avril A. D 1893, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour dans le livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantielle à cinq étages en briques connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de-chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, couloir et cour cimentée. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est sous tous les rapports une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les conforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décorés à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Rosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat.

20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mlle MARY ANN GILDING.

No 59,829—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété de Choix dans le Premier District.

La Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, ilet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries de devant de côté et de derrière et huit chambres dans la cour grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'ilet borné par la rue Girod, et contient grand "showroom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour est une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs Louisiana Debenture Company, Ltd.

No 56 660 Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Jolis grillages et installations de Bureau en acajou espagnol et verre dépoli, installations électriques, lampes portatives, grillages de bureau en cypre, (wire screen), pupitres droits, pupitres à haut roulant, chaises de bureau, table de directeur, natte de coco, pendule, presse à copier et table, presse à imprimer, perforateur automatique de chèques, dix sept Directories de la ville,

Et un très grand

Coffre Diebold.

Le tout ci-dessus presque neuf.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — LUNDI le 2 octobre 1899 à 11 heures A. M. sur les lieux coin Camp et Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

20 sept—20 24 28—oct 1 2

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, Fournitures, Coffre en fer Etc, aussi un desk, grillage, table de cotton, chaises et autres meubles de bureau d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

In re la succession de J. J. Graggard.

No 59,828—du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. — Division —

SAMEDI le 30 septembre 1899 à 10 h. 30 A. M. au No 832 rue Union entre les rues Carondelet et Baronne, conséquemment à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 18 septembre 1899 et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique à conditions comptant sur les lieux, et livraison immédiate requise.

W. H. FITZPATRICK, encanteur.
Bureau No 336 rue Carondelet.

19 sept—19 24 30

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix

1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON,

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix

Successions de Mary Glenn et Ella E. Rice, consolidées,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 8 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par la lettre A sur un plan dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Ory notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 22—oct 1 8 à date

Toppino, Seidenbach & Larose.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Andrieu & Escobedo Shoe Factory, consistant en un moteur électrique automatique d'une puissance de vingt chevaux, tout neuf, et un moteur électrique d'une puissance d'à peu près quinze chevaux.

Aussi machines à souliers, instruments à souliers, formes et teintures, chevalet à souliers, arbre de couche, courroie, poulie, etc.

Paul Desmaries vs Andrieu & Escobedo Shoe Manufactory.—No 60,074—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LAROSE, Encanteurs— MERCREDI, le 27 septembre, à midi, à la fabrique, encoignure des rues Orléans et Robertson, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 septembre 1897 de l'Hon. juge John St Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, les articles ci-dessus décrits. Conditions—comptant sur les lieux.

Diboll[illegible] & Hart, avocats.

16 sep—16 20 24 27

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.

PAR ORDRE SIGNÉ LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1¼ S. E. du 1¼ S. O. de la section 15, le 1¼ N. E. du 1¼ N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range S. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain.

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé à distance de la rue, avec une jolie barrière devant connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits, cave, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Common daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 23 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Craps) fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0[0] d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0[0] comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant B. T. Walsh Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants, Jugements, Billets à Recevoir.

Charles Hernandez vs ses Créanciers.

No 48,247—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 26 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, en vertu de et en obéissance à un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 août 1899 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites comme il suit, à savoir:

Tous les billets non collectés et non hypothéqués, billets à recevoir, comptes courants et jugements abandonnés par ledit insolvable Charles Hernandez ainsi qu'il est démontré dans l'inventaire enregistré en cour.

Conditions—comptant.

N. B.—On peut se procurer la liste des sécurités devant être vendues au bureau des Encanteurs le et après le 16 septembre 1899.

10 sept—10 12 19 24 à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut.

Quartier choisi, environné de tous les agréments

Loué $420 par an.

Succession de Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 4 octobre 1899,

à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur

BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 30 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 42 pieds 7 pouces de face sur la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisances, hangar, etc. Loué $35 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur, qui paiera également les Internal Revenue Stamps de ladite vente.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 4

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE ATTRAYANTE

—SUR LE—

BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant à la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park Southern Park, Louisiana Jockey Club Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Orleans passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles Marché et autres agréments environnants les brises parp [illegible] Bayou, la salubrité très connue et sa position tout ce qu'il y a de plus désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 1 octobre 1899, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un et conformément d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 7 septembre 1899

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot A, dans l'ilet borné par le Bayou St-John, les rues Moss, De Soto, Hagan Ave nue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Moss, 242 pieds, 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B, 77 pieds, 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lots F et G, et une portion du lot E et 236 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne la plus proche de la rue De Soto.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisse et dépense, abinet sur un côté du hall et 4 chambres, cabinet sur l'autre côté, grande salle à manger, galerie sur le devant côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc., le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Moss.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant, et désigné par le lot B, mesure 63 pieds 5 lignes de face au Bayou St John et de la rue Moss, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 60 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C et D, et une portion du lot E et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3° 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés précédemment et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F, et G, mesurant comme suit: les lots C, D, E et F, chacun 32 pieds et 5 lignes de face à H gan avenue, lot G, 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 19 pieds 3 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond le divisant du lot B, les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces [illegible] lignes de largeur dans le fond le divisant du lot A, sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot C, 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; le lot D, 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G; G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la rue De Soto. Le tout vendu d'après le plan de [illegible] daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, s'il y en a, payable à un et deux ans en billets (ou coupons) à la satisfaction des vendeurs portant 8 0[0] d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par le lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, paieront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente feront un dépôt de 10 0[0] pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Davigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Davigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE

EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59,960—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune.

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE,

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St.-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, suivant croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, autrefois notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis, ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et du côté au canal Carondelet, et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en briques à deux étages, le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambres avec hall y communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrasse dans le fond, une bâtisse à deux étages en briques dans le fond indépendamment de la bâtisse principale et faisant face à la rue Toulouse et le Canal Carondelet, lieux d'aisances, cour carrelée, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Gus Legardeur, jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

John G. Mobin Frank D. Chrétien, avocats.

17 sept—17 24 oct—1 8 15 18

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Notions, etc. Succession de Théodore Schmitz.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 60,102

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear Encanteur, bureau No 813, rue Commune, SAMEDI, 30 septembre 1899, à 10 heures A. M. précises, il sera vendu à l'enchère publique, au No 1015 rue Nord Poydras en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé daté le 18 septembre 1899, le contenu du dit établissement consistant en un grand lot varié et choisi de Notions etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

21 sept—21 25 30

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Bodechte.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs encanteur —Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 23 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cuve, allée de côté et cours, décrite plus pleinement comme il suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Remparts et Euterpe, désigné par les lettres A et B sur un dessin d'arpentage fait par Edgar Pilié député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Euterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Stern Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entreprenant et une place payant bien. Location actuelle, $132 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant la portion de crédit, s'il y en a, en des termes de un, ou un et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que transfert de l'assurance, 10 0[0] d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau et Coffre, etc.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune—SAMEDI, 30 septembre, à 10:30 A. M., sur les lieux, No 513 rue Conti, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé daté le 14 septembre 1899 et rendu dans la succession de R. Beltran, No 57,968, du dossier de la susdite Cour.

En bloc et au détail Les meubles de bureau effets mobiliers, etc.

17 sept—17 24 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,2[illegible]4 Division C.—Attendu que Harriet Miller, femme du Dr H. H. Maloney et Dr H. H. Maloney, ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration conjointes dans la succession de feu Henry Miller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robert J Maloney Esq., avocat

20 sept—20 24 29

Succession de Raphael Beltran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,968 Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Nemours Bienvenu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 sept—15 19 24

Succession de Rebecca A. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,165 - Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Benson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O GUERIN, Greffier.

Jas D. Séguin, avocat.

15sep—15 19 24

Succession de Joseph Alaban.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 60,1[illegible] —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julie Alaban, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 sept—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—:o:—

MARDI, 26 SEPT. A MIDI.

VENTE A L'ENCAN.

Propriété dans le Troisième District.

AVEC CONDITIONS LONGUES ET FACILES.

Egales aux plans de homestead

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs,)

Nos 840 et 842 rue Commune

PRES BARONNE.

(2) Deux cottages tout neufs.

OCCUPÉS PAR UNE ÉPICERIE & CAFÉ ET RÉSIDENCE COIN DES RUES DORGENOIS ET AUBRY ILET BORNÉ PAR O'REILLY ET ALLÉE BOUSSELIN. ENSEMBLE AVEC SEIZE LOTS DE VALEUR ET DE PREMIÈRE QUALITÉ; TOUT PRÈS DE LA STATION ET DE LA GRANGE DES CHARS ÉLECTRIQUES DU ORLEANS R. R. ÉCOLES, ETC., COMMODE. VOYEZ LES PLANS A LA BOURSE POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS.

Termes et conditions—(1[5]), un cinquième ou plus, ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, payable en un, deux trois et quatre ans, en billets portant 7 pour cent d'intérêt par an garanti par hypothèque, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité; timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, ainsi que les actes de vente, pardevant F D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs, le dépôt usuel de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

LOUIS A. RICHARDS,
Encanteur.

24 sept—24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 10 OCTOBRE.

JOLIE MAISON COTTAGE.

Faisant face au Bayou St-Jean, 2ème District. (No 1001)

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre portant la date du 6 septembre 1899, et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Maria Vincenta Cueva Bell, No 60,094 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 409, borné par le Bayou St John, les rues Genérès ou Gécola, St Philip et Dumaine, lequel dit lot mesurant quarante pieds de face sur le Bayou St John sur cent pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage de résidence double contenant quelques chambres, ayant une galerie à l'arrière hangar, dépendances, citernes etc.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 10 OCTOBRE,

Commode Habitation en bois à un étage, avec mansarde et toit ardoisé, connu comme le No 827 rue Piété, presque en face du nouveau marché projeté pour la 9me ward.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, —MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et en obéissance à un ordre portant la date du 1er septembre 1899, et signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" dans l'affaire intitulée succession de Ann Honora Kerrigan, veuve de Henry Wright No 60,099 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Dauphine, Désiré et Bourgogne, mesurant en mesure anglaise trente-deux pieds de face à la rue Piété, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie résidence en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, contenant en tout quelque neuf chambres, citerne, hangar, dépendances, etc. A une galerie sur le devant et la maison est retirée du trottoir, jardin avec buisson de roses, arbustes, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant porter sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir le fait de non aliénation, le transfert de la police d'assurance au porteur desdits billets, la clause pénale de dix pour cent honoraires d'avocat en cas qu'un procès soit nécessaire pour forcer le paiement desdits billets.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1899 au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de guerre.

V Foulon, avocat pour l'administratrice.

9sept—9 10 17 24

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON.

AGENT POUR LE SUD,

500 Rue des Magasins.

18 déc—1 an

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	7:15 a. m
Arrive—		
à Meridian	1:15 a. m	1:50 p. m
A St-Louis	7:44 p. m	7:56 a. m
Part—		
De Meridian	1:25 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:35 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m

Arrive—	
A la Nlle-Orléans	7:30 p. m
A Chattanooga	9:35 a. m
A Knoxville	10:00 p. m
A Bristol	7:15 p. m
A Washington	7:40 a. m
A Philadelphie	11:35 a. m
A New York	2:03 p. m

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Chars-café et d'observation entre Atlanta et Rudford, Vie., servant tous les repas à la carte.

Le train No 2 a des chars dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 7:15 a. m. et 4 p. m. [illegible]

Bureau à New York: [illegible]

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers.

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs		Arrivée
Express de la Californie.		
No 10	9:40 p. m.	No 9 ... 7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique.		
No 18	9:50 a. m.	No 17 ... 7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED"

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement.

fév—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 49 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:25 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P M	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Ln.

J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Ga.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic Washington. D.C.

17 déc [illegible]

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 3 A. M.
No 3 arrive 7:45 P. M.

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.

Pour Fulton, Ky, et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.

Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M
No 33, arrive 9:20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.

28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉS CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No.	Departs
2 fast mail	7:40 am	2 fast m'l	7:45 pm
5 limited	8:30 pm	4 limited	11:15 am
8 Coast tous les jours dim ex	4:00pm	7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am
15 Dim Exc	9:45 pm	14 Dim Exc	8:05am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibulés limités de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas le prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

1 sare. au 21 déc

SOARDS'

1899 | Nouvelle-Orléans | 1899

CITY DIRECTORY.

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats-Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur,
606 Place Commerciale,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

22 fé—